

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 4 AVRIL 2016

Délibération n° D-2016-90

Portail citoyen - Approbation d'un accord cadre

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 29/03/2016

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 11/04/2016

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Elodie TRUONG

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Jeanine BARBOTIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, ayant donné pouvoir à Monsieur Simon LAPLACE, Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Monsieur Alain PIVETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Josiane METAYER

Excusés :

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Direction des Systèmes d'Information
et de Télécommunications**

Portail citoyen - Approbation d'un accord cadre

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

L'e-administration est au cœur de nos préoccupations, aussi la Ville de Niort s'investit fortement dans le développement du numérique et le déploiement des réseaux Internet à haut débit afin de favoriser le développement de l'e-administration. L'enjeu est de renforcer la relation de proximité et l'efficacité des actions pour améliorer le service public et le rendre plus efficient.

La Ville de Niort a décidé d'acquérir un portail citoyen permettant ainsi aux usagers de réaliser leurs démarches en ligne et de communiquer avec les services métiers par l'intermédiaire d'un outil unique et transverse. Le citoyen pourra, via le portail web ou ses applications mobiles, visualiser le suivi de sa demande et télécharger les documents déposés dans son espace personnalisé et sécurisé par la Ville.

Dans ce contexte, la Ville de Niort, en coopération avec d'autres collectivités, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et le SEV (Syndicat des Eaux du Vivier) a décidé de lancer le projet de développement d'un portail citoyen regroupant l'ensemble des e-services.

La mise en œuvre de ce projet a donné lieu à une procédure de passation d'un accord-cadre. La durée de celui-ci est fixée à 4 ans. Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande comportant un montant maximum de 200 000 € HT pour la durée totale de l'accord cadre.

Après consultation des entreprises, la commission des marchés réunie le 24 mars 2016 a émis un avis sur le choix de l'attributaire.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'accord cadre avec la société LIBREAIR pour un montant maximum de 240 000 € TTC ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Le Maire de Niort

Signé

Jérôme BALOGÉ